B. DISPOSITIF "CLASSE D'EAU"

La thématique de l'environnement et, plus généralement, du développement durable, constitue une opportunité intéressante pour mener un projet au niveau de l'établissement. La Circulaire du ministère de l'Éducation nationale du 29 mars 2007[1], déjà citée plus haut, rappelle que l'éducation au développement durable implique "*de développer le travail entre les disciplines et les approches croisées pour comprendre un phénomène par nature complexe, et de recourir aux dispositifs susceptibles de favoriser les travaux transversaux*".

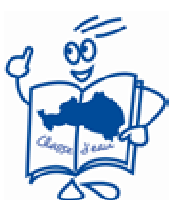
Dans ce contexte, le recours à la **pédagogie de projet** est particulièrement adapté. Sa mise en œuvre nécessite une participation active du groupe à son apprentissage, sachant que la **responsabilisation** est le maître-mot. Cela sous-entend une incitation à mener des actions concrètes en relation avec le contexte local.

La méthodologie utilisée en pédagogie de projet se résume souvent en cinq grandes étapes :

- **L'introduction**, pendant laquelle il s'agit de partir des **représentations initiales** des participants et d'aller à la rencontre de son **environnement immédiat** (pour faire émerger une problématique par exemple).
- **La structuration collective** du projet.
- **La mise en œuvre**, alliant **action et réflexion** et associant différents partenaires.
- **La restitution**, qui consiste en une action de **communication** permettant de valoriser, auprès d'un public extérieur, le travail et la production collective.
- **L'évaluation**, permettant d'analyser la **démarche** pédagogique et l'**impact** auprès des participants.

Ce mode d'apprentissage actif est stimulant et suscite la motivation. Différentes approches pédagogiques peuvent être utilisées : préparer une enquête, concevoir une œuvre collective, mettre en perspective les différentes interventions, vivre le projet en commun en respectant les règles de vie en société, diffuser les résultats de ses recherches vers d'autres publics, etc. En d'autres termes, faire **l'apprentissage de l'esprit critique, de la citoyenneté et du débat public**.

Les classes d'eau, un cadre privilégié d'éducation à la citoyenneté :



L'organisation d'une classe d'eau s'appuie sur cette pédagogie de projet.

Créé en 1987 par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, établissement public de l'État, le module éducatif "Classe d'eau" a pour objectif de **responsabiliser** différents publics à la protection de l'eau. Il est né du constat que, pour améliorer les dysfonctionnements dans la gestion de l'eau, une mobilisation de la population est nécessaire à la fois pour développer des gestes utiles et pour inciter les acteurs de l'eau à prendre leurs responsabilités. Véritable éducation à la citoyenneté, la classe d'eau permet ainsi d'acquérir **les informations de base sur la façon dont l'eau est gérée et sur les différents acteurs** dans ce domaine. Avec ces connaissances fondamentales, chaque participant pourra ensuite assumer pleinement ses responsabilités de citoyen.

Les classes d'eau classiques, actuellement plus de 1000 sur l'ensemble du bassin Seine-Normandie (25 départements couvrant le bassin de la Seine et de ses affluents ainsi que les rivières normandes), sont organisées par les équipes pédagogiques, dans les établissements scolaires ou non, sur la base d'une pédagogie active.

[1] Circulaire n°2007-077 parue au Bulletin Officiel du 5 avril 2007 et disponible sur www.education.gouv.fr

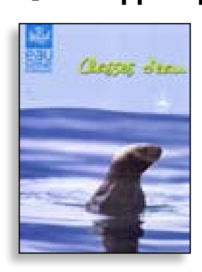
Les critères de sélection d'une classe d'eau classique sont les suivants :

→ La durée : 5 jours consécutifs

La semaine, module de base du programme scolaire, présente trois avantages :

- Organiser le projet selon une logique cohérente et suivie. Ces jours consécutifs permettent de suivre entièrement le cycle de l'eau domestique, de la production d'eau potable à l'assainissement.
- Constituer un temps fort sur l'année. En bouleversant le rythme scolaire, la classe d'eau permet de mobiliser l'établissement entier, de le valoriser à l'extérieur, de créer une équipe pédagogique autour d'un projet interdisciplinaire et de participer à la mise en place de relations différentes entre les enseignants et les élèves sur la base d'un échange motivé.
- Concentrer les efforts sur une durée déterminée, ce qui permet notamment de tenir éveillée la motivation des jeunes.

→ Le support pédagogique : le livre de bord



Chaque organisateur est invité à créer un livre de bord spécifique à sa classe. Ce document doit alterner des chapitres d'explications sur l'eau et des parties qui invitent l'utilisateur à l'illustrer, prendre des notes et exprimer ses observations. Il est destiné à être conservé par chaque participant et à constituer une trace durable.

→ Le contenu de la classe d'eau

Il se répartit de manière équilibrée entre :

- Des rencontres avec les personnalités compétentes dans le domaine de l'eau (maires, agriculteurs, pêcheurs, représentants de l'administration, d'associations…) pour comprendre où se situent les véritables responsabilités.
- Des visites de sites ou d'installations représentatives : captage d'eau, station d'épuration, écluse… pour se confronter directement aux réalités du terrain. Il est important de choisir ces visites dans l'environnement immédiat de l'établissement, de façon à permettre aux jeunes de comprendre l'eau dans ses implications directes, personnelles et quotidiennes.
- Un travail en ateliers sur l'eau. L'eau est un thème transversal qui peut être étudié, matière par matière, à l'initiative des enseignants, aussi bien dans les disciplines générales que professionnelles. C'est également l'occasion de reprendre les exposés des intervenants ou des visites de terrain pour la création de la production collective.

→ La thématique de la classe d'eau est choisie librement par l'équipe pédagogique, même si les deux sujets de base incontournables sont :

- le cycle de l'eau (naturel et domestique) ;
- la gestion de l'eau (qui fait quoi dans le domaine de l'eau ? Qui est responsable de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement dans une commune ?).

→ La production finale

Exposition, vidéo, journal, poème, concert… Peu importe la forme, pourvu que les jeunes en formation et les enseignants aient la satisfaction de créer une œuvre collective qui témoigne de leur nouvelle approche active de leur environnement.

→ La séance de clôture

Ce petit événement festif permet de valoriser le travail réalisé pendant la classe d'eau en le présentant à d'autres : reste de l'établissement, intervenants de la classe d'eau, familles, élus locaux, médias…

Mode d'emploi :

La procédure pour organiser une classe d'eau est la suivante :

→ **1. Prendre contact avec l'interlocuteur "classe d'eau"** au sein de l'Agence de l'Eau correspondant à la situation géographique du lycée ou du CFA. Selon les localités, une structure relais de l'Agence de l'Eau peut être désignée (association, collectivité...). Si l'établissement de formation n'est pas situé sur un territoire où sont mises en place des classes d'eau, l'Agence de l'Eau concernée présentera ses propres modalités d'aides.

→ **2. Élaboration du projet.** L'Agence de l'Eau ou sa structure-relais conseille et fournit du matériel pédagogique, mais c'est l'équipe enseignante qui élabore sa classe d'eau en fonction des ressources locales. S'il est impossible d'organiser la classe en 5 jours consécutifs, il est toutefois indispensable de prévoir un temps fort afin de garder le caractère continu et exceptionnel d'une classe d'eau. De même, la thématique de la gestion de l'eau et de ses acteurs est incontournable dans le programme d'une classe d'eau.

→ **3. Demande de subvention.** Le programme détaillé de la semaine et le dossier de candidature doivent être adressés à l'Agence de l'Eau concernée. Si le projet correspond aux critères d'une classe d'eau, l'Agence fait parvenir à l'établissement son accord et une subvention de 600 euros (au 01/01/07).

→ **4. Envoi du livre de bord et d'un compte-rendu** à l'Agence ou à sa structure-relais après la réalisation de la classe d'eau. Il peut s'agir de la production finale ou des réalisations des jeunes en formation.

LES AGENCES DE L'EAU

En France, la gestion de l'eau est organisée en six bassins hydrographiques dans lesquels des Agences de l'Eau, établissements publics de l'État, aident tous les acteurs de l'eau (élus, industriels, agriculteurs…) à protéger les ressources en eau. La mise en œuvre de sa politique est fondée sur la concertation entre les usagers de l'eau (consommateurs, associations, administrations, collectivités locales…) au sein d'un organe délibératif que l'on appelle Comité de bassin.

Les Agences de l'Eau ont pour rôle de préserver l'environnement, et en particulier les ressources en eau, dans le respect des activités économiques.

En fonction de votre localisation géographique, vous pouvez contacter chaque Agence de l'Eau pour connaître leurs actions éducatives de prévention :

- www.eau-adour-garonne.fr
- www.eau-artois-picardie.fr
- www.eau-loire-bretagne.fr (Rubrique Espace éducatif)
- www.eau-rhin-meuse.fr (Rubrique Éducation)
- www.eaurmc.fr
- www.eau-seine-normandie.fr (Rubrique Enseignant)



6 AGENCES DE L'EAU POUR
6 BASSINS HYDROGRAPHIQUES

Un exemple de la mise en place d'une classe d'eau : le CFA Promotrans de Caen-Mondeville (Calvados)

Public concerné : 15 jeunes de 2ème année de BEP MVM (option véhicules industriels).

Créé en 1966 par des professionnels du transport, le groupe PROMOTRANS est une Association patronale de formation régie par la loi de 1901. Le CFA Promotrans de Caen-Mondeville dispense des formations du CAP au Bac Pro en maintenance des véhicules industriels pour exercer le métier de mécanicien poids lourds et en BTS Transport pour préparer au métier de responsable d'exploitation.

→ Objectifs

- Découvrir l'eau dans ses cadres naturels et domestiques, et le paradoxe de son omniprésence indissociable de sa rareté.
- Sensibiliser le monde de l'apprentissage à des préoccupations souvent éloignées de son univers quotidien. Favoriser une prise de conscience, dans le cadre d'une pratique concrète et professionnelle, de l'importance de la préservation des ressources en eau.
- Faire connaître les divers acteurs intervenant dans la gestion des ressources en eau.
- Promouvoir l'éducation à l'environnement en produisant des outils d'information simples : exposition et journal.

→ Calendrier

- **Mars 2005** : dépôt d'un dossier auprès de la Direction des Bocages Normands de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Obtention de l'accord sur le dossier déposé et sur son subventionnement.
- **Juin 2005** : préparation de la semaine classe d'eau entre les formateurs se proposant de l'animer : maintenance des véhicules industriels, arts plastiques, sciences et français.
- **Dernière semaine de septembre et 24 octobre 2005** : déroulement de la classe d'eau.
- **Octobre et novembre 2005 (28 heures de cours)** : étude et dépouillement des informations ; conception de l'exposition et du journal.
- **16 décembre 2005** : vernissage de l'exposition et présentation du journal au CFA, aux personnels et aux partenaires techniques et financiers, ainsi qu'à la presse.
- **Hiver 2006** : exposition dans un lycée professionnel et dans deux CFA du Calvados.



Emploi du temps de la semaine "classe d'eau" :

Classe d'eau BEP	Matin	Après-midi
Lundi 26/09/05	Ouverture de la classe d'eau. Distribution du livre de bord. Préparation des activités de la semaine. Constitution de trois ateliers de cinq apprentis (Sciences, Maintenance et Français). Recherches en salle informatique et dans les documents fournis par l'Agence de l'Eau. Rédaction des questionnaires en fonction des visites envisagées. • **Sciences** : Chimie autour des deux visites prévues (eau potable et assainissement) : pH ; atomes-molécules-ions ; traitements par l'ozone et le chlore ; réactions chimiques ; produits dangereux (en lien avec l'atelier maintenance)… • **Maintenance-technologie** : Travail sur les visites prévues (garage labellisé et pré-diagnostic atelier). Règles d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement ; collecte, tri et récupération ; normes diverses… • **Français** : Travail préparatoire à la création d'un magazine ; plan de travail de l'exposition (en lien avec les arts plastiques) ; étude de documentation autour des estuaires et des zones humides.	Visite du **site ornithologique** de l'estuaire de l'Orne et sa zone humide (Français et Sciences) avec un **animateur du CPIE** (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) de la Maison de la Nature de Sallenelles. Relevés et cartes pour la réalisation d'une maquette de l'estuaire et explications détaillées sur le rôle essentiel d'une zone humide, en lien avec l'étude à venir sur l'assainissement et la zone humide jouxtant la station d'épuration de l'agglomération caennaise.
Mardi 27/09/05	Préparation des deux visites : usine de production d'eau potable et aménagement de la baie du Mont Saint-Michel. • **VSP** : L'eau potable : définition, étapes de traitement, étude d'une facture d'eau, rôle des élus et du syndicat mixte de production d'eau. Rédaction d'un questionnaire. • **Histoire-géographie** : Compétences des collectivités (région, département, municipalité) et des institutions (Agence de l'Eau) ; historique du Mont Saint-Michel et étude de l'évolution topographique ; rôle du Couesnon et des zones humides de la baie ; recherches sur sites Internet et rédaction d'un questionnaire.	Visite d'une **station de production d'eau potable** (VSP, Sciences et Français). Accueil par un **ingénieur** de l'usine. Interview du **président du Syndicat mixte de production d'eau potable** de l'agglomération caennaise (également maire d'une localité dépendant de ce Syndicat). Recueil des informations et prises de vues destinées à l'exposition et au magazine.
Mercredi 28/09/05	• **Français** : Travail préparatoire de la visite du "garage modèle". Élaboration d'un questionnaire destiné au responsable du garage. • **Intervention de la Chambre des Métiers du Calvados**. Découverte dispositif "Artisan, je respecte l'environnement". Prises de notes. • **Visite d'un garage labellisé**, concessionnaire et carrossier-peintre (Maintenance et Français) en présence d'un expert de l'Agence de l'Eau et d'une journaliste de Ouest-France. Aménagements réalisés (cabine de peinture aux normes, règles d'hygiène poussées, ergonomie, sécurité du personnel…).	Visite du **chantier d'aménagement de la baie du Mont Saint-Michel** (Histoire-géographie et français) commenté par le **Syndicat mixte Baie du Mont Saint-Michel**. Étude des changements concernant les zones humides et la rivière ; conséquences sur la flore et la faune ; rôle du nouveau barrage ; retour au caractère îlien du site.
Jeudi 29/09/05	Ateliers collectifs de préparation de la production finale. • **Arts plastiques** : création graphique des neuf panneaux et de leurs pictogrammes, réalisation de maquettes : station d'épuration et estuaire de l'Orne et sa zone humide. • **Français** : rubriquage, recherche iconographique et textuelle, rédaction des narratifs et des explicatifs ; calibrage des articles en fonction de la maquette du magazine.	**Visite d'une station d'épuration** (Sciences, Français et VSP) commentée par le dirigeant. Importance accordée à la notion "d'eaux usées" : risques des pollutions des eaux pluviales, des rejets industriels…
Vendredi 30/09/05	**Maintenance, Français, Sciences et VSP** : **intervention et pré-diagnostic de l'atelier** par l'Agence de l'Eau, le CNPA et la Chambre des Métiers (utilisation du questionnaire préparatoire établi en début de semaine).	**Séance de clôture** de la classe d'eau en présence de l'ensemble des intervenants et des journalistes. Présentation de l'exposition et du magazine. Remise des diplômes.

→ Productions concrètes

- **La création d'une exposition itinérante** à montrer dans les établissements de formation de la Région Basse-Normandie, sous forme de 9 panneaux didactiques accompagnés de deux maquettes ("zones humides" et "station d'épuration").
- **La réalisation complète d'un numéro spécial du journal** local des apprentis du groupe Promotrans (200 exemplaires de 8 pages en quadrichromie pour la première parution).
- **Sur Internet** : reportage sur le travail de la classe d'eau visible sur le site de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

→ Partenaires / intervenants dans le projet

- Techniques : Syndicat mixte de production d'eau potable de la région de Caen ; Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Calvados ; un garage labellisé "Artisan, je respecte l'environnement" ; Maison de la nature de l'estuaire de l'Orne.
- Techniques et financiers : Agence de l'Eau Seine-Normandie ; AGEFA PME ; Conseil régional.

→ Bilan de la classe d'eau

Cette classe d'eau s'est voulue une expérimentation première et originale dans le cadre d'un projet pédagogique pilote au sein de la Direction nationale de la Formation Initiale du groupe Promotrans.
Un public issu de l'apprentissage s'est motivé autour d'un projet d'initiation et de sensibilisation aux problèmes de l'eau, en construisant ses propres outils de communication. Ainsi, des jeunes se destinant au métier de la mécanique des véhicules industriels ont appris l'importance d'une bonne gestion de cette ressource fondamentale qu'est l'eau.
Cette découverte réalisée au travers de différentes activités et sorties pédagogiques (voir tableau page précédente) leur a permis d'établir les liens logiques existants entre les espaces naturels et les structures de gestion, de production ou de protection des ressources en eau. Ils sont devenus à leur tour, par la rédaction d'un journal et la conception d'une exposition, des acteurs potentiels d'une démarche éducative pour la protection de l'eau auprès de leurs pairs dans leur propre centre de formation, dans les centres de formation du groupe Promotrans ou dans d'autres établissements de formation initiale de la région, par le biais notamment de l'exposition itinérante.
Les apprentis ont également découvert qu'ils pouvaient sensibiliser les entreprises tutrices qui les emploient pendant leur formation. Les 15 jeunes de BEP se sont faits les représentants de ces démarches écocitoyennes auprès de leur entreprise.
Enfin, la classe a contribué à resserrer notablement les liens entre les formateurs de l'équipe éducative ainsi qu'à stimuler très favorablement les échanges entre formateurs et apprentis.

→ Conséquences et suites données à cette classe d'eau

- Trophée 2006 de l'Agence de l'Eau , catégorie "Education à l'environnement", les jeunes BEP ont vu leur action mise en valeur par un court reportage diffusé sur le site Internet de l'Agence.
- Prix 2006 dans la catégorie "Mobilisation d'un public" décerné par la FEEE (Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe) ; dossier sélectionné pour représenter la France dans le cadre du Stockholm Junior Water Prize, en août 2006.
- Le CFA participe, au titre d'établissement pilote, à la démarche initiée par le Conseil régional de Basse-Normandie : Ecocitoyenneté dans la formation professionnelle.
- Une nouvelle classe d'eau a eu lieu en octobre 2006 au CFA. Elle a concerné cette fois-ci l'ensemble des sections en maintenance des véhicules industriels (CAP, BEP et Bac Pro), ainsi que la section BTS Transport.
  > Réalisation d'un court-métrage de 25 minutes sur cette expérience à consulter sur le site de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie[1].
- Inscription du CFA dans une démarche pédagogique à long terme autour du développement durable.
  > Une *Journée durable*, temps fort d'études sur une problématique relevant du développement durable, est programmée pour chacune des sections du CFA, depuis la rentrée 2007.

[1] Disponible sur www.eau-seine-normandie.fr/index.php?id=2679